

CARCASSONNE, le 15 décembre 2024

Monsieur le Président,
Madame la maire, Monsieur le maire,

Monsieur le Président,
Madame la maire, Monsieur le maire,

Le Département de Mayotte, l'un des plus éloignés de la France métropolitaine et l'un des plus pauvres aussi, vient d'être balayé, ce samedi 14 décembre, par le cyclone Chido, le plus intense depuis plus de 90 ans, selon Météo-France. Un bilan très provisoire fait état de plusieurs dizaines, voire centaines de morts et blessés. L'habitat essentiellement précaire est quasiment détruit dans sa totalité. Nombreux sont ceux qui ont tout perdu. La situation laisse présager des besoins immenses. Les habitants de l'île vivent un véritable drame. L'association Aude Solidarité ne saurait rester insensible au désarroi de ces sinistrés et nous avons l'obligation morale de leur témoigner notre reconnaissance et notre solidarité.

Aussi, sans hésitation, les bénévoles de l'association Aude Solidarité dont la raison d'être est de coordonner à l'échelon départemental la collecte de fonds pour venir en aide aux sinistrés, ont décidé de se remobiliser, avec le soutien logistique du Conseil départemental, comme il a déjà été fait par le passé pour d'autres catastrophes survenues de par le monde.

Pour ce faire, nous vous saurions gré de bien vouloir, encore une fois, organiser une collecte de fonds dans votre commune. Ces fonds récoltés, comme ceux que votre conseil est susceptible de voter, pourront être adressés à l'association Aude Solidarité qui les transmettra aux structures locales chargées de venir en aide aux sinistrés.

Les dons, uniquement financiers, doivent être adressés par chèque libellé à :

Association Aude Solidarité – Département de l'Aude
11855 Carcassonne Cedex 9

ou par virement

Association Aude Solidarité – Crédit Agricole du Languedoc

Code Banque : 13506 – Code guichet : 10000

N ° Compte : 42701511000 - clé Rib : 82

Avec nos remerciements pour la diligence que vous mettrez à porter cette information à la connaissance de vos concitoyens, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la maire, Monsieur le maire, l'expression de nos meilleurs sentiments solidaires.



Hélène SANDRAGNÉ
Présidente du Conseil départemental
de l'Aude



Philippe CAZANAVE
Co-président Aude Solidarité



Marie-Hélène FABRE
Co-présidente Aude Solidarité